



PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

RECTEUR DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER,
CHANCELLIER DES UNIVERSITES

Montpellier, 7 novembre 2011

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon et le Recteur de l'académie de Montpellier réagissent à l'annonce des résultats du programme Investissement d'avenir concernant la candidature du projet « Sud de France » au titre des Initiatives d'excellence.

Nous tenons tout d'abord à saluer l'important travail effectué depuis le mois de juin par l'ensemble des établissements et organismes impliqués dans le projet IDEX, sous la coordination d'Agropolis international et de son président Bernard Hubert.

L'ambition est légitime puisqu'elle s'appuie sur des réalités objectives au niveau des performances scientifiques de la région : 5^{ème} région française pour ses publications internationales de recherche, 3^{ème} région française pour l'innovation, des domaines d'excellence de premier plan sur la scène internationale (agronomie, écologie, biologie-santé...), des lieux d'accueil de nombreuses organisations internationales de recherche, un rayonnement international par des implantations sur les cinq continents.

Cette excellence a d'ailleurs été largement reconnue dans les différents appels à projets du Programme des investissements d'avenir. Avec 7 LABEX pilotés en propre (+ 4 participations à d'autres LABEX nationaux), 2 EQUIPEX pilotés en propre (+ 2 participations à d'autres projets nationaux), 4 Infrastructures biologie-santé, 7 Instituts Carnot..., la région Languedoc-Roussillon obtient le meilleur score des régions françaises, derrière l'Île-de-France, comparativement à son potentiel de recherche.

Malgré ce potentiel, le projet d'IDEX « Sud de France » n'a pas été retenu par le jury international indépendant. L'appel à projets « IDEX » était un concours et les autres projets présentés ont été jugés plus convaincants. Ce résultat est évidemment une déception, d'autant plus que la qualité des forces de recherche et d'enseignement supérieur de la région n'a rien à envier à celle des projets retenus.

Le jury a mis en évidence deux grandes failles du projet : le manque de vision stratégique dans le cadre de la compétition mondiale et la faiblesse de la gouvernance. Sur le premier point, force est de constater que le rapprochement de la politique scientifique des différents partenaires du projet et la recherche de synergies n'ont pas été jugés assez efficaces pour convaincre le jury et qu'il va falloir travailler à l'avenir sur la mise en cohérence des politiques scientifiques. Sur le deuxième point, même si des progrès significatifs ont été réalisés (projet de fusion UM1 et UM2, projet de création d'une fondation de coopération scientifique), on ne peut que suivre le jury dans le constat d'une fusion universitaire moins aboutie que dans d'autres régions et d'un trop timide rapprochement des écoles d'ingénieurs avec les universités.

Il appartient maintenant aux acteurs (universités, écoles d'ingénieurs et organismes de recherche) d'analyser les causes de l'échec et de les surmonter au vu de la grille de lecture du jury qui sera prochainement rendue publique.

Il faut également que ces mêmes acteurs continuent de se mobiliser pour faire vivre l'exceptionnel potentiel que représentent en particulier les LABEX, EQUIPEX, Instituts Carnot obtenus dans la région. L'échec de l'IDEX ne doit pas faire oublier l'investissement financier sans précédent consacré aux structures d'enseignement supérieur et de recherche à travers le Programme des investissements d'avenir et le plan Campus.

L'Etat s'est, jusqu'à présent, très largement mobilisé pour accompagner l'avancement du dossier et continuera à le faire en partenariat avec les Collectivités territoriales concernées. A cet effet, il est proposé, sur la base des conclusions du jury, la poursuite des réunions de travail sur le projet stratégique des établissements d'enseignement supérieurs et de recherche de la région, principalement centré sur les questions de gouvernance et de rapprochements entre les universités et les écoles d'ingénieurs.

Contact préfecture de région :
M. Jacques Moret – 06 15 72 57 73

Contact Académie de Montpellier :
Bernard Goéminne – 06 75 72 64 62